HEPOHILIOUH,

JOURNAL DE LIEGE.

On S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. - Le prix de l'abonnement est de 11 trancs pour Liége, et 13 francs pour les autres villes du royanme Un Numero séparé se vend 16 centimes. — Les abonnemens commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liége moyennant une faible rétribution payable au porteur. - AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. - FRANCFORT, LE 5 JANVIER.

On mande du Bas Rhin prussien, le 30 décembre :

On parle ici, depuis quelques jours, de dislocations qui vont avoir lieu dans l'armée prussienne, par suite desquelles des régimens des provinces saxonnes, dit on, seront placés dans la nôtre, et des régimens du 8me. et du 7me. corps d'armée partiraient pour ces provinces. Les motifs que l'on en donne sont si variés et contradictoires que l'on ne peut les mentionner faute de garantie.

— On écrit de Gœttingue, le 29 décembre : Les municipalités de Munden et de Dransfeld ont fait comme à Osnabruck et à Stadé, leurs réserves aux lettres reversales de foi et hommage. La municipalité de notre ville, hier encore,

n'avait pas reçu une soule lettre reversale. On dit qu'à dater du 1er. janvier le régime militaire va ces cer et que les choses rentreront dans l'ordre habituel.

On dit aussi que les sept professeurs démissionnés vont réclamer judiciairement le paiement de leur traitement ; ils se fondent sur ce que celui ci leur a été accordé à vie lorsqu'ils ont été appelés à la chaire universitaire. Ce sera la cour d'appel de Cellé qui aura à en décider.

ANGLETERRE. - LONDRES, LE 7 JANVIER.

On lit dans une correspondance particulière de Constantinople, publiée par le Morning Chronicle :

Le bruit s'était répandu depuis quelques jours que le gouvernement de Belgique avait conclu un traité de commerce avec la Porte par la médiation de lord Ponsomby. Cette nouvelle est inexacte. Voici la vérité: L'ambassadeur de Belgique à Londres, avant le départ de Rechid bey, de cette ville, a eu avec lui une conférence sur la question de reconnaissance du gouvernement belge par la Porte. Rechid Bey, après son arrivée, ayant obtenu cette faveur de son gouver-nement, s'est empressé de la notifier à lord Ponsomby qui avait, à ce qu'il paraît, reçu des instructions à ce sujet.

Voici un état que nous avons lieu de croire exact du nombre des troupes qui doivent partir d'Halifax pour le Ca-nada aussitôt que les bâtimens seront prêis :

Un régiment de cavalerie, 450 hommes; le 93me. régiment de Higlanders, 600 hommes; une brigade de gardes, 2000 hommes; le 65me. des Indes Occidentales, 600 hommes; le 23me. carabinier à pied et le 7me. d'infanterie légère, 1200 hommes; détachemens pris dans les dépôts des régimens actuellement au Canada, à la Nouvelle Ecosse et à New Bruns-wick, 900 hommes. Total, 5750 hommes. (Globe.)

On écrit de Lishonne que la reine dona Maria est une

seconde fois enceinte.

- Les journaux de New York ne nous transmettent aucune nouvelle importante des États Unis, si ce n'est que le gouvernement américain se prépare à protéger son territoire. On mande de Washington que, le 14 décembre, la chambre des

FEUILLETON.

FRAGMENT DE LA TRAGEDIE DE CALIGULA. PAR ALEXANDRE DUMAS

Nous avons reproduit en feuilleton l'analyse de la tragédie d'Alexandre Dumas par M. Jules Janin. Aujourd'hui nous reproduisons une scène de cette tragédie que les journaux français regardent comme une des meil-leures de la pièce.

leures de la pièce.

L'action se passe dans une maison de campagne aux environs de Tibur, chez Junia, nourrice de Caligula Junia, craignant pour sa fille, dont la beauté est remarquable, les prétentions odieuses de l'empereur Tibère, envoya, il y à déjà quelque temps, la belle Stella dans les Gaules. Aujourd'hui que le frère de lait de Stella est sur le trône, Junia a redemandé sa fille et prié ses dieux lares (dieux d'or massif qu'elle brisera qu'elques instants après comme du plâtre) de la lui ramener saine et sauve, et les dieux lares exaucent sa prière, et voici entrer Stella en compagnie d'Aquila, jeune Gaulois, son fiancé. Stella devenue chrétienne, raconte comme, on va le voir, sa conversion à sa mère:

STELLA. Mon nom n'est plus Stella, je m'appelle Marie.

JUNIA. Que dis-tu là , ma fille , et d'où vient que le nom. Que je t'avais donné n'est plus le tien? STELLA.

Marie?

JUNIA.

Pardon ...

Oh! c'est le nom d'une vierge sacrée.

JUNIA. Mais l'autre était celui...

Qu'une mère adorée Me donna , je le sais : à ce titre je veux Le conserver aussi : laisse-les moi tous deux.

Mais comment I JUNIA.

STELEA.

La mère d'Aquila, possédait à Narbonne

représentans a adopté le bill qui autorise le président des Etats Unis à entretenir des croisières sur les côtes, comme escadre d'observation pendant l'hiver. Le président a déjà commencé à prendre quelques précautions pour faire observer la neutralité la plus stricte sur la frontière, et pour empêcher les citoyens de l'Union de se mêler en rien à la lutte du Canada. Agissant dans le même esprit, nul doute que les croiseurs n'aieut pour mission d'observer la même neutralité sur

On a reçu le 5 à Londres, par la voie de Liverpool et des Etats Unis, des nouvelles fort importantes du Canada. Il paraît certain que la province supérieure, dont le gouverneur, sir Francis Héad, avait cru pouvoir répondre, a pris les armes, ou du moins qu'il s'y est formé un corps nombreux de patriotes, sons les ordres d'un chef appelé Mackenzie, qui a menacé Toronto, capitale de la province.

Suivant d'autres informations, cette ville aurait même été prise par les insurgés qui auraient fait prisonnier le gouverneur et les principales autorités. Mais ensuite des volontaires réunis à la hâte et commandés par le président de la chambre d'assemblée auraient repris la ville et dispersé les pa-

Les journaux anglais font remarquer avec raison qu'il y a beaucoup de confusion et même de contradictions dans ces détails. Gependant la nouvelle de la prise de Toronto, s'était, le 8 décembre, très promptement répandue le long de la frontière des États Unis, dans les États de New-York, du Maine et de Vermont. Elle était donnée par les capitaines des bateaux à vapeur qui sillonnent le cours superieur de St. Laurent et les lacs voisins.

La loi martiale a été proclamée le 5 dans le district de Montréal, ce qui prouve que l'insurrection est bien loin d'y être écrasée par la prise des villages de Saint-Denis et de Saint-

On peut prévoir pour les Canadiens , si la lutte se prolonge , un appui solide que chacan a déjà deviné, le concours des

Jusqu'à présent cependant cette puissance parait vouloir conserver la neutralité la plus absolue.

Le Courrier publie, d'après le Vendicator, l'adresse des canadiens aux fils de la liberté; on y trouve l'exposition suivante des griefs du Canada contre l'Angleterre; ils

1. En la nomination comme juges, d'hommes reprochables sous le rapport de l'incapacité ou de l'esprit de parti, et l'on cite pour exemple MM. Gale, Thompson et Flechter, La nomination du premier a été désapprouvée par M. Spring Rice comme secrétaire au département des colonies, mais elle a été maintenue par lord Aylmer, et il continue à siéger.

2. En l'irresponsabilité des juges devant la chambre des représentans et leur entrée dans les conseils législatifs et executifs.

> Une maison d'hiver; mais elle avait, de plus, Dans ces champs appelés les champs de Marius, Une villa d'été s'élevant sur la plage; De grands pins la couvraient de fraicheur et d'ombrage, Parlaient avec la mer un langage inconnu.
>
> Et moi! je me plaisais, quand de sa fraiche haleine
> La nuit assombrissait au loin l'humide plaine, A venir lentement au rivage m'asseoir, Et me penchant alors sur l'immense miroir, It me penchant alors sur l'immense miroir,
> J'écoutais cette voix solennelle et sauvage
> Dont j'espérais toujours comprendre le langage!
> Puis, quand j'avais cherché long-temps, mou cœur jaloux
> Ramenant mon esprit à des pensers plus doux,
> J'interrogeais tout bas cette onde intelligente
> Qui roule de Marseille au golfe d'Agrigente,
> Et je lui demandais si, passant à Baïa,
> Les flots n'avaient pas vu ma mère Junia.

JUNIA, Chère enfant!

STELLA. Une nuit qu'en cette solitude , J'étais restée encor plus tard que d'habitude..

JUNIA. Comment t'exposais tu seule ainsi, ma Stella ?

STELLA. Oh! ma mère! jamais je n'étais loin. — Voil à Que je vois s'avancer, sans pilote et sans rames, Une barque portant deux hommes et deux femmes, Et; spectacle inour qui me ravit encor, Tous quatre avaient au fiont une auréole d'or. D'où partaient des rayons de si vive lumière Que je fus obligée à baisser la paupière; Et, lorsque je rouvris les yeux avec effroi, Les voyageurs divins étaient auprès de moi. Un jour, de chacun d'eux et dans toute sa gloire, Je te raconterai la merveilleuse histoire, Et tu l'adoreras, j'espère; en ee moment, Ma mère, il te sussit de savoir seulement Que tous quatre venaient du fond de la Syrie : Un édit les avait bannis de leur patrie Et, se faisant bourreaux des hommes irrités , Sans avirons, sans eau, sans pain et garottés, Sur une frêle barque échouée au rivage,

83. En la non existence d'une bonne loi sur le jury, celle qui existait étant expirée, et n'ayant pas été renouvelée grâce l'opposition du conseil législatif contre les mesures de la chambre des représentans.

4. L'impunité des délinquans et concessionnaires , appartenant au parti officiel, ou qui sont protégés par lui.

5. Le cumul des fonctionnaires.

6. L'existence et la conduite de la compagnie anglaise et américaine, dont l'acte a été passé sans publicité, et au moyen duquel ont passé entre les mains des Anglais des biens-fonds qui auraient dû être soumis au contrôle de la chambre des représentans, et qui a donné les moyens d'introduire dans la colonie des émigrans pauvres et malsains, ce à quoi s'opposait la chambre des représentans, qui a été alors représentée comme hostile à l'émigration anglaise.

7. Le refus de mettre à la disposition de la chambre des représentans, la totalité des revenus de la colonie, ce qui, avec le refus d'un conseil électif et les vices du système judiciaire, forme les trois principaux griefs des Canadiens.

La provocation à la révolte a pour but d'obtenir le renvoi des magistrats et des officiers de milice, et de se réunir en meetings pour faire des remontrances contre les résolutions de la chambre des communes.

FRANCE. - PARIS, LE 8 JANVIER.

La discussion sur le projet d'adresse a commencé aujourd'hui à la chambre des députés.

M. Gauguier a la parole sur le projet d'adresse.

L'orateur accuse le ministère d'avoir faussé les élections ; il y avait, dit il, 178 fonctionnaires dans la dernière chambre; il y en a 191 dans celle ci. Il y avait, dit-il, encore douze candidats fonctionnaires aux dernières élections à Toulouse, tous attachés à la cour royale; si ces candidats avaient été élus la cour royale de Toulouse aurait été obligée de chômer pendant 6 mois de l'année.

M. Gauguier vote contre l'adresse. M. de Sade demande la parole sur le premier paragraphe de l'adresse. Il approuve la politique de conciliation, et dit que le pays électoral a condamné haut et clair la politique suivie précédemment.

M. Guizot : Je demande la parole. (Mouvement de cu-

riosité.) Il est 4 1/2 heures, la séance continue.

- Le projet d'adresse présenté par la commission de la chambre des députés a causé, assure-t-on, une certaine surprise aux membres du corps diplomatique. Le passage relatif à l'Espagne et la conclusion de ce document auraient surtout frappé les représentans des puissances. Les ambassadeurs d'Autriche et de Russie, ainsi que l'envoyé de Prusse ont expédié hier au soir chacun un courrier à leur cour, avec un exemplaire du projet d'adresse dont ils avaient, à ce qu'on prétend, reçu dès le matin une communication confidentielle.

> Les avaient à la mer poussés dans un orage. Mais à peine l'esquif eut-il touché les flots, Qu'au cantique chanté par les saints matelots L'ouragan replia ses alles frémissantes; Que la mer aplanit ses vagues megissantes, Et qu'un soleil plus pur, reparaissant aux cieux, Enveloppa l'esquif d'un cercle radieux!...

Mais c'était un prodige! STELLA.

Un miracle, ma mère. Leurs fers tombêreut seuls, l'eau cessa d'être amère, Et deux fois chaque jour le bateau fut couvert D'une manne pareille à celle du désert: C'est ainsi que, pressés par une main céleste. Je les vis aborder.

JUNIA. Oh, dis vite le reste, STELLA.

A l'aube, trois d'entre eux quittèrent la maison, Marthe prit le chemin qui mène à Tarascon, Lazare et Maximin celui de Massilie, Et celle qui resta... c'était la plus jolie, Nous faisant appeler vers le milieu du jour, S'informa si les monts ou les bois d'alentour Cachaient quelque retraite inconnue et profonde Qui la pût séparer à tout jamais du monde. . En chassant, Aquila souvent était entré Dans un antre sauvage et de tous ignoré, Grotte creusée aux flancs de ces Alpes sublimes Où l'aigle fait son aire au dessus des abimes. Il offrit cet asile, et dès le lendemain Tous deux, pour l'y loger, nous étions en chemin. Le soir du second jour nous touchames la base : Là, tombant à genoux dans une sainte extase, Là, tombant a genoux dans une same connu, Elle pria longtemps, puis vers l'antre inconnu, Dénouant sa chaussure, elle marcha pied nu, Nos prières nos cris restèrent sans réponses: Au milieu des cailloux, des épines, des ronces, Au milieu des cailloux, des épines, des ronc Nous la vimes monter, un bâton à la main, Et ce n'est qu'arrivée au terme du chemin, Qu'enfin elle tomba sans force et sans haleine... JUNIA.

Comment la nommait on, ma fille?

Hier au soir, lord Granville aurait, assure-t-on, hautement manifesté dans des salons, où se trouvaient réunis entre autres un grand nombre de pairs et députés, sa satisfaction de l'Esprit qui paraît animer la nouvelle chambre à l'égard (Messager.) des affaires d'Espagne.

- Il y a eu hier chez M. Odillon-Barrot une réunion de députés de l'opposition constitutionnelle. Soixante huit députés étaient présents. Cette réunion avait pour objet de s'entendre sur la direction à donner à la discussion de l'adresse. La séance commencée à midi, n'a fini qu'à plus de

Les députés présents se sont trouvés d'accord pour reconnaître que le paragraphe de l'adresse, relatif à l'Espagne, était plus franc et plus explicite qu'aucune des déclarations précédentes de la chambre des députés sur cette question, et qu'il annonçait un progrès. Il a été convenu que l'on vo-

terait pour ce paragraphe, tel qu'il est dans le projet.

— Le comité de l'intérieur du conseil d'état est saisi en ce moment de l'examen d'un projet de loi sur la propriété littéraire, qui devra être soumis aux chambres dans le cours de la session qui vient de s'ouvrir.

La loi projetée reconnaît nettement à l'auteur un droit absolu de propriété durant sa vie, et elle garantit après lui à ses héritiers ou ayant-cause une possession de cinquante ans, possession qu'on doit supposer au moins égale à la durée de la génération qui le suivra.

- Le correspondant parisien d'un journal allemand donne à entendre que la duchesse d'Orléans et la duchesse de Wurtemberg ont toutes deux un commencement de grossesse.

- Ou apprend par le Colibri, capitaine Rolan, arrivé à Bordeaux, venant du Sénegal, que le prince de Joinville avait passé le 2 décembre devant la rivière du Sénegal, se rendant directement à Gorée.

- On lit dans le Journal des Débats :

"Il s'est formé, des débris de la Société des Droits de l'Homme et de celle dite des Familles, une nouvelle association secrète qui paraît aspirer à recueillir leur triste héritage et prend le titre d'Association des Saisons. L'autorité, ayant appris qu'un nommé Jean, dit Adolphe, ouvrier chapelier, demeurant passage Piquet, se faisait remarquer par l'extrême exaltation de ses sentimens politiques, et se vantait d'ailleurs d'être l'un des chefs de la nouvelle Société; une perquisition effectuée à son domicile a amené la saisie de 250 cartouches, d'une certaine quantité de balles, et de quelques autres mumitions.

» Par suite de cette découverte, cet individu a été arrêté et mis à la disposition de M. le procureur du roi. »

- L'on parle beaucoup des bals dansans de l'Opéra; le premier sera donné samedi prochain. On a fait d'immenses préparatifs et l'on n'a rien négligé pour les ramener à leur an-cienne splendeur. La salle sera éclairée par trois mille cinq cents bougies; illumination tout à fait babylonienne et féerique: un plancher droit, tout neuf, remplacera le plancher de la scène, dont la déclivité pourrait gêner les danseurs, et mettra le parterre de niveau, précaution qui n'a pas encore été prise; quatre escaliers gigantesques descendront des galeries dans le parterre et faciliteront les communications. Le foyer, réservé à l'intrigue et à la promenade, sera de même que la salle décoré de tentures, comme au bal offert au duc d'Orléans. Par une recherche de confortable bien entendue, le parquet du foyer disparaîtra sous un magnifique tapis bien chaud et bien moëlleux.

Deux orchestres, l'un pour la danse, de 100 musiciens. l'autre pour les intermèdes, composé d'instruments de cuivre, au nombre de 60, exécuteront des quadrilles et des airs nouveaux ; une ouverture choisie sera jouée au commencement

de chaque bal.

On admettra les masques et les costumes de toute époque et de tout pays; eependant, pour ne pas tacher ces splondeurs et ces magnificences, les haillons de Robert Macaire et de son camarade Bertrand seront consignés à la porte; les pos-

STELLA.

Ma mère! Cette femme insensible aux douleurs

Avait pourtant, parmi les parfums et les fleurs, Au sein des voluptés par le ciel condamnées

Mais dans ses faux plaisirs le malheur apparut :

Pleurant et gémissant, lorsqu'elle apprit soudain D'an homme nommé Jean, qui venait du Jourdain, Qu'allait bieutôt passer, allant à Samarie, Celui qu'on appelait Jésus fils de Marie,

Prophète vénéré, que le peuple en tout lieu,
Sulvait avec amour, en criant: Gloire à Dieu!
Car cette homme, puissant à briser les obstacles,
Comptait depuis longtemps ses jours par des miracles,
Madeleine était faible: elle alla vers le port,
Et tombant à genoux, cria: Mon frère est mort!...
Mort!... et si cependant vous vouliez, sa paupière,
Quoique close à jamais, reverrait la lumière;
Car votre voix commande aux mers, aux auxilors

Car votre voix commande aux mers, aux aquilons, A la vie, à la mort !... Jésus lui dit : Allons.

Ils vinrent ; & douleur! déjà des mains fidèles

Avaient enseveli les dépouilles mortelles. Madeleine en pleurant tendit au ciel les bras! Mais le Sauveur lui dit : Femme , ne pleure pas. Et, marchant aussitôt vers le sépulcre avare,

A peine eut retenti cette voix tutélaire, Que, brisant de son front le marbre tumulaire,

Lazare, obéissant au cri qui l'appela,
Se dressa dans sa tombe, en disant: Me voilà!
Alors à ce spectacle, éperdue, hors d'halcine,
Joyeuse et repentante à la fois, Madeleine
Courut vers sa maison, et prenant au hasard

Un vase précieux plein de baume et de nard, Elle le versa tout aux genoux du prophète,

Et jusque dans la poudre humiliant sa tête, Et murmurant tout bas de pénibles aveux. Elle essuya ses pieds avec ses beaux cheveux...

Mais, prenant en pitié cette sainte détresse, Le Sauveur releva la sainte pécheresse, Disant, il te sera par un Dieu désarmé

Où pour l'éternité s'était couché Lazare, Jésus, devant la foule immobile d'effroi, Dit, étendant la main : Lazare, lève-toi!.

son frere Dien aime, maigré ses soins, mournt. Pour la première fois, la prière à la bouche. Elle veillait auprès de la funèbre couche;

Dépensé le trésor de ses jeunes années;

Madeleine,

tillons, les débardeurs, les forts, les pierrettes et les voleuses éprouveront le même ostracisme.

- On s'occupe en ce moment, dit-on , dans les ateliers du chemin de fer de Paris à Saint Germain, de confectionner une voiture fermée, spécialement destinée au duc et à la duchesse d'Orléans, et au besoin à sa maison. Cette voiture, attachée à la suite des convois lorsque le prince voudrait s'en servir, se trouverait ainsi la plus éloignée de la machine lo-

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 8.

Les affaires ont été aujourd'hui assez languissantes sur le 5 p. c. et le 3 p. c., et les cours ont très-peu varié : le 5 p. c. était assez offert à 108 15 et le 3 p. c. à 79 fin courant. On paraissait croire à la bourse que la rédaction du projet d'adresse devait amener une assez forte baisse sur le 5 p. c. s'il n'est fait aucune modification au paragraphe relatif à la con-

Les actions de la Banque de France montent toujours; on les a cotées 2560 fr. Les quatre canaux se sont faits à 1220, et les jouissances à 275 L'actif espagnol a été un peu plus recherché aujourd'hui; et l'on a coté le cours de 21. Les actions de la Banque de Belgique étaient sans affaires à 1485. L'emprunt d'Harti était demandé à 380.

Il s'est fait beaucoup de transactions en valeurs industrielles; les actions des mines d'Asphalte, de Seyssel, jouissent toujours d'une trèsgrande faveur; le cours s'est encore élevé dans la bourse de 500 fr., on les recherchait à 3,000 fr., ce qui fait trois capitaux pour un, puisque les actions sont de 4,000 fr. tions sont de 1,000 frs.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On a publié la dépêche télégraphique suivante":

« Le 29, Basilio Garcia a traversé l'Ebre à Alcanadre, près de Logrono, avec 8 bataillons et 200 chevaux. Mille hommes de cette force ont refusé de passer au gué, et ont désertés ou se sont noyés.

- Les journaux de Madrid du 31 publient une dépêche du gouverneur de Cindad-Rodrigo du 27 portant que la faction de Monteje a été battue dans le champ d'Aranuela (province de Plasencia) : les rebelles ont eu plus de 40 hommes tués et ont laissé au pouvoir des christinos 48 chevaux et un grand nombre d'armes et autres objets.

L'Espagnol dit que le général Mauso remplacera Aldama dans la capitainerie générale de l'Andalousie.

La chambre des députés s'est occupée dans la séance du 30 de la seconde lecture de la proposition du comte de Las Navas relative à la suspension de la vente des biens nationaux et à leur répartition. Cette proposition a été remise à une commission spéciale.

Le ministre des finances a aussi présenté un projet sur

BELGIQUE. BRUXELLES, LE 9 JANVIER.

Un courrier anglais venant de Berlin a traversé cet après dîné notre ville se rendant à Londres.

- Il paraît, d'après des renseignemens certains, que les troupes hollandaises dans la Zélande viennent d'être augmentées considérablement. (Nouv. de Bruges.)

- Il vient de paraître une lithographie représentant le train des waggons-Dietz, tels qu'ils sont destinés au nouveau service de messageries à établir entre Bruxelles, Gand, Lille et Paris. Quatre chevaux y traînent 5 voitures couvertes contenant ensemble 72 voyageurs. Elles sont en tout semblables à celles que l'on a vu manœuvrer avec succès l'été dernier à Bruxelles et récemment encere à Paris.

- Ces jours derniers, 10 braconniers ont fait fen sur la gendarmerie dans l'arrondissement de Turnhout. Le brigadier d'Herenthals et un gendarme ont été blessés. La justice informe. Deux des braconniers ont été arrêtés.

Bruxelles, 9 janvier (trois heures.) — La bourse n'a pas été très animée, toutefois les cours étaient bien tenus, sauf ceus de l'État offert : le 5 p. c. à 101 114, le 4 p. c. 93 518. Seciété Générale titres en nom

Beaucoup remis, & femme, ayant beaucoup aime ... JUNIA.

Sans doute on éleva des autels à cet homme ? STELLA.

Ma mère, il fut traîné chez le préteur de Rome; Car il disait tout haut que le faible et le fort Sont égaux devant Dieu comme devant la mort; Et lersqu'il ne pouvait, par d'ouvertes pareles.

Exprimer sa pensée, alors ses paraboles

Poursuivaient les puissans... les puissans eurent peur l
Ils dirent que c'était un prophète trompeur!

Sa mort fut résolue, et sur son existence
Un juge se trouva qui rendit la sentence:
Mais au regard des Juifs, au Calvaire assemblés,

Tandis que les bourseaux, par la baine arregulé. Tandis que les bourreaux, par la haine aveuglés, Croyaient clouer ses bras contre une croix immonde : Ma mère !... ils étendaient ses deux mains sur le monde : Voila l'homme divin dont j'ai reçu la loi : (Se meitant à genoux.)

Si j'ai failli , ma mère , alors pardonne-moi!

DUEL D'UN MATELOT AVEC UN REQUIN.

Un brick de Granville venait de mouiller dans la rade de la Barbade On brick de Granville venait de monifier dans la rade de la Barbade. A peine ses voiles furent elles serrées, que l'équipage presque entier se jeta à la mer pour se délasser, par la nage et les plaisirs du bain, des travaux qu'il avait accomplis pendant une traversée fort rude. Mais à peine quelques-uns de ces marins avaient ils plongé plusieurs fois, qu'on signala du bord un requin qui avançait à grands coups de nageoires. Tous les matelots s'approchèrent du navire en se cramponnant aux cordages pour y montage que le les conditions de la condition de aux cordages pour y monter; mais un d'eux, moins prompt que ses ca-marades, est joint à temps par le monstre qui, à l'instant où l'in-fortuné allait toucher une chaloupe, lui enlève une cuisse d'un seul coup de son effroyable gueule. Hissé à bord, le marin expira en quelque s

Pendant l'agonie du malheureux, un jeune matelot, son ami d'enfance et son compatriote, s'approcha du moribond; et donnant cours à sa dou-leur, promit à ses camarades assemblés d'en tirer vengeance. « Il était de la même ville que moi, disait-il, sa mère m'aimait comme son fils, nous ne devions pas nous quitter ainsilje vais te venger, mon pauvre frère, ou bien je mourrai comme toi! «

En achevant ces paroles, il descend précipitamment dans le logement de l'équipage, d'où il remonte bientôt nu et le bras armé d'un redoutable couteau de cambuse. A peine auton pu juger de son dessein, qu'il a franchi le pavois, et qu'il tombe à la mer.

Ce fut un bien palpitant spectacle pour les matelots, croyez-le, que

traités à 802 restent 801 Å, certificats au porteur émission de Paris 1703; Société de Mutualité 1130 (113); Société Civile 1055 (105 1[2) et A, demandée après la cote; Banque de Belgique 1440 (144); Actions-Réunies 1052 50 (105 1[1) P; on dit que le dividende de ces actions s'élève à 2 3[4 p. c. (27 fr. 50); Banque Foncière nouvelles obligations 1007 50 (100 3[4) A.

L'actif espagnol est en voie de hausse, les transactions ont été nombreusse et importantes, coté 19 7[8 A. 20 P., on a fait 20 à la clôture, pour d'assez fortes parties.

pour d'assez fortes parties.

Le froid a occasionné une reprise sur l'huile de colza, elle est en hausse; comptant fl. 46 sans vendeurs; mai fl. 46 à 46 1/2 février 46 1/4. L'huile de lin sans variation. Anvers , deux heures 314. - Par voie télégraphique. - Ardoin 20 A.;

LIEGE, LE 10 JANVIER.

AVIS. La nécessité d'introduire des améliorations typographiques dans l'impression de notre journal, se faisait sentir depuis longtemps, et nous avions le projet de les réaliser pour le 1er. janvier prochain. Mais les nombreuses dispositions que nécessite l'exécution de cette mesure, ne nous permettront pas de le faire pour cette époque. Ces anéliorations ne pourront avoir lieu que dans le courant du ter. trimestre 1838. Ainsi avant la fin de ce trimestre le Politique sera imprimé en caractères entièrement neufs. L'adoption de ce nouveau mode d'impression n'est pas le seul changement que nous nous proposons d'effectuer. Nous avons résolu d'apporter, au format du journal, différentes modifications qui nous permettront de donner plus de développement à la publication des nouvelles, et surtout à la rédaction. Malgré le surcroît de dépenses qu'entraîneront nécessairement ces améliorations, le prix de l'abonnement ne sera pas augmenté.

LE CARLISTE ET L'ORANGISTE.

Si nous avions ignoré, jusqu'à présent, la différence qui existe entre un représentant de l'opinion carliste, en France, et un partisan de la maison d'Orange, en Belgique, le discours que vient de prononcer M. Dreux-Brézé à la chambre des Pairs, dans la discussion de l'adresse, nous l'aurait suffisamment fait connaître.

Le carliste, malgré ses antipathies révolutionnaires, aime son pays : il est Français avant tout : la dignité, l'honneur, la gloire de la France lai sont chers et précieux; les drapeaux de Fontenoi, d'Austerlitz et de Constantine, il les adopte, il les environne d'un même respect, il les salue avec un même sentiment d'orgueil. Il s'incline devant le Musée de Versailles comme devant la colonnade de Louvre; il signale à l'etranger la route du simplon avec une admiration égale à celle qu'il montre pour l'établissement de vastes chemins de fer dont la main de Louis-Philippe va sillonner la France; tout ce qui tend à rehausser l'éclat de son pays, à augmenter la prospérité de la France, il l'accueille avec faveur, il se fait un devoir d'en provoquer, et d'en hâter la réalisation.

L'orangiste, au contraire, hait son pays. Il n'existe point pour lui de Belgique ; il est entièrement étranger au sentiment de l'honneur national; le peuple belge, à ses yeux, n'a ni passé glorieux à invoquer, ni avenir brillant à espérer; il est dépouillé de tous les attributs de force et de puissance qui caractérisent une nation indépendante; il est lâche et vil; il est pauvre et misérable; les victoires de Septembre, arrosées du sang de tant de Belges, l'orangiste les flétrit; il crache sur les ossemens de nos frères morts pour la liberté; il poursuit leurs manes de ses injures et de ses outrages ; la défaite du mois d'août, il l'exalte, la célèbre avec tout le faste d'un langage empreint d'un méprisant orgueil; il se félicite d'avoir une tache à montrer sur nos drapeaux; il se fait gloire de déployer aux yeux de l'étranger une page humiliante de nos annales. Les garanties constitutionnelles qui le protègent, il les foule aux pieds; il ne reconnaît point l'empire de nos lois; s'il s'y soumet, c'est par force; il lui tarde de pouvoir en secouer le joug, et, pour hâter ce moment, il fait chaque jour un appel aux hayonnettes étrangères ; il mendie , auprès de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie même, une intervention armée. Que lui importent la dévastation et la ruine

de contempler, agités par tant de eraintes et d'espérances, cet affreux duel qui alluit s'accomplir dans ces eaux encore rougies du sang d'un de leurs camarades! Les marins rassembles concentrèrent toute leur vie dans le regard.... Leur courageux compagnon et l'énorme requin sont en

Assamé et excité peut être par son premier succès, le monstre s'avance en battant l'eau de sa queue, vers la nouvelle victime qu'il vient d'apercevoir. Mais le marin a déjà tout son sang froid, il se tient dans une position avantageuse à toute agression, et son bras, armé du coutean qu'on voit brifler dans la mer, se tient en arrêt et se dirigé vers le requia. L'homme est immobile, mais le monstre s'approché toujours. Grandis tous deux par l'optique causée par le volume d'eau qui les sépare de la surface, cette terrible lutte qui se prépare entre les deux adversaires a quelque chose de surnaturel et de formidable qui jette dans l'âme une émotion pleine de terreur... Le requin a ouvert la gueule, mais le matelet a sloved en cur l'éditer. matelot a plongé pour l'éviter.

Les mouvemens du requin ne sont pas agiles comme ceux de la plupart des poissons; ils se remue avec lenteur, et la conformation singulière de sa tête le contraint à se retourner presque sur le dos pour que sa gueule placée à quelque distance de l'extrémité antérieure de sa tête, puisse atteindre la proie sur laquelle il se dirige. Cette particularité, connue du courageux matelot, était l'objet de son attente, et il comptait pour

le succès de son hasardeux projet.

En effet, près de l'atteindre, le monstre s'était rétourné sur le dos; le marin l'avait évité en plonge int lestement, et plusieurs tentatives du requin, de plus en plus animé, avaient eu un résultat semblable, grâce à la souplesse et au sang froid du jeune matelot.

Enfin, profitant d'un instant où son adversaire se retournait plus lentement que de coutume, l'intrépide marin lui plonges volemment son large couteau dans la gorge. Des flots de sang teignirent la mer, et des battemens de queue, en agitant la surface, redoublèrent l'anxieté de l'équipage, qui avait peu à peu cessé de pouvoir juger de l'issue de cette lutte affreuse, à mesure que dans leur joute les deux adversaires s'étaient éloignés du batiment On vit du sang; à qui était il? à leur camarade ou au monstre? Le duel opiniatre, dont témoignait l'agitation de l'eau à quelque distance, aurait-il eu un dénoument heureux ou dé-

L'anxiété était à son comble, quand enfin, reprenant la surface pour nager vers son navire, l'hérorque matelot parut en trouant l'eau avec sa tête ensanglantée. Mais peu à peu la mer, en frappant le nageur, lava son front du sang de son formidable adversaire, et mille acclamations accueillirent le long du bord le vainqueur du requin, dont la carcasse expirante battait encore au loin la surface rougie par ses

dernières convulsions.

Cet homme intrépide s'appelle Vidoudier. Il est aujourd'hui embarqué sur un navire de l'état, dans l'arrondissement de Cherbourg.

de la Belgique, pourvu que ses doctrines triomphent! Les bienfaits d'une administration sage et pacifique, il les nie ; la prospérité toujours croissante de nos provinces, il la nie; tout ce bien être n'est qu'une illusion d'optique; l'établissement du chemin de fer est une jonglerie; les arts, les sciences, les lettres tombent en décadence ; il se voit, il croit du moins le voir, et il s'en applaudit, et s'il pouvait disposer des peuple rebelle qui osa s'affranchir de la domination de l'étranger.

Ges différences caractéristiques entre le carliste et l'orangiste démontrent à l'évidence, que l'un, même dans ses plus grands écarts, obéit à des convictions personnelles, tandis que l'autre n'est que l'instrument salarié des rancunes et des haines

de l'étranger.

Le 3 novembre dernier , le sieur Ernest Parren, brasseur à Thorn (Limbourg), disparut de son habitation : le 8 décembre suivant, un cadavre fut retiré de la Meuse, et recounu

pour celui de ce malheureux.

Le lendemain il fut transporté et déposé au cimetière de sa commune; comme il était fort tard, l'inhumation fut remise au jour suivant; pendant que les fossoyeurs étaient occupés de ce dernier soin, survint le curé qui, d'un ton impérieux et courroucé, leur ordonna de s'arrêter, et leur désigna, hors de l'enceinte du cimetière, un lieu non béni où ils auraient à enterrer le corps. Malgré les prières et l'opposition de la veuve Parren et de ses enfans, cet ordre fut suivi ; le corps fut retiré de la fosse où il gisait déjà et inhumé ailleurs. Les cérémonies religieuses furent refusées aux supplications de la famille. Ce ne fut pas toute Des menaces de vengeance furent adressées à la veuve et aux orphelins du défant au lieu des consolations dues à leur malheur, et la chaire sacrée, d'où, en de pareils momens surtout. ne devraient descendre que des paroles de pardon et de paix , retentit de tout autres accens.

Quel était le motif de cet oubli de l'indulgence et de la modération qui sont si bien pourtant dans l'esprit d'une religion d'amour et de charité? Quelque tems avant sa disparition, Parren était devenu taciturne et sombre ; ses facultés avaient paru s'altérer, et l'on attribuait ce changement aux embarras que l'on présumait être survenus dans ses affaires. De là le soupcon qu'il avait mis volontairement fin à ses jours ; de là aussi l'emportement et la conduite du desservant

de Thorn. On peut se demander, non si cette conduite est pieuse et chrétienne, lorsqu'il n'existait qu'une simple supposition qui ne permettait pas de flétrir la mémoire du défant, car à cette question il ne peut y avoir, dans la bouche et le cœur des honnêtes gens, qu'une réponse, mais on est fondé à se demander si les carés ont pleine puissance sur ce qui con-cerne les inhumations et les cimetières ; si cet objet a'est pas réglé par les lois et soumis, en certains points, à la surveillance de l'autorité civile ; si enfin le fait de déterrer ua cadavre pour l'enterrer ailleurs, contre le gré de l'administration municipale et de la famille intéressée, 'ne constitue pas un délit de violation de sépulture punissable dans notre législation ?

Nons soumettons ces questions à l'examen du parquet du tribunal de Ruremonde, et au besoin nous appellerions sur elles l'attention du parquet de la cour de Liége.

Nous avons publié, avant-hier, un arrêté de la députation du conseil provincial, qui détermine la taxe imposée sur les chiens, nous y avons remarqué que, dans la réduction de l'ancienne valeur monétaire, la députation a conservé les fractions de francs. Ainsi au lieu d'un, deux et quinze florins, on y trouve 2 francs 12 centimes, 4 francs 24 centimes, 31 francs 75 centimes. A l'inconvenient de faire revivre ainsi l'ancien système monétaire hollandais, à celui de rendre plus laborieuse et plus compliquée la comptabilité financière qu'on devrait s'attacher à simplifier, se joint celui de rendre les erreurs au préjudice du contribuable plus faciles, et nons dirons même les petites concussions trop ordinaires. Quand elles n'existeraient nulle part, encore seraitil bon d'en éloigner jusqu'au soupçon de l'esprit des contribuables, déjàtrop disposés à s'y livrer; car on ne saurait croire combien il tourmente, il irrite; le contribuable aime à savoir au juste ce qu'il doit payer et à pouvoir établir lui-même et facilement son compte; quand il lui faut calculer, échanger pour payer, et recevoir son reste, la défiance le prend aisément : c'est pour cela qu'en général les centimes additionnels sont une mauvaise chose; le peuple n'y comprend fien; il ne sait pas pourquoi on le force à payer au delà du principal et soupçonne vite la probité de celui qui exige

Le cadavre en putréfaction d'un jeune enfant a été trouvé hier , sur l'isle St. Léonard , déposé , parait il , par les eaux

Selon l'avis des médecins requis par la police de procéder à l'autopsie, l'enfant doit avoir vécu quelques semaines après sa naissance.

Voiei l'ordre du jour de la convocation du conseil communal, pour vendredi et samedi prochaiu :

1. Continuation de la discussion du budget de la ville pour 1838. 2. Délibération du bureau de bienfaisance relative à des

offres faites par M. de Bronckart, au sujet d'une contestation pour une demi verge de terre.

3. Délibération de la commission du Mont de Piété, tendante à être autorisé à acquitter divers états sur le fonds des dépenses imprévues.

4. Nomination des trois membres du conseil qui feront partie du comité d'inspection de la nouvelle école normale.

Voici le résumé des nouvelles de Londres du 6 janvier : Sur l'état des revenus de l'année en Angleterre, il y a eu,

relativement à l'année précédente, une diminution de 1,900,353 liv. st. Sur le trimestre correspondant de 1836 à 1837, il y a eu une augmentation de près de 213,137 liv. st. La principale diminution paraît avoir porté sur l'accise et l'augmentation sur les douanes. Les postes présentent une augmentation de près de 28,000 liv. st. sur

Un commandement dans le Canada a été offert au major général sir Thomas Pearson, anciennement colonel du 23°

On parle toujours de grands renforts de troupes à envoyer contre les insurgés.

Les dernières nouvelles arrivées à Londres du Canada, présentent ce pays comme étant toujours dans le même état ; l'insurrection s'étend, la répression a peu de succès.

Dans la journée du 5, à Londres, un brouillard tellement épais s'est répandu sur la ville que beaucoup d'accidens ont eu lieu : des voitures brisées , des personnes blessées , d'autres noyées dans la Tamise, des bateaux à vapeur obligés de suspendre leur marche.

Les lettres de Valparaiso (Chili), du 13 octobre, annoncent que l'escadre préparée depuis longtemps est enfin partie pour les Intermedios; elle se compose de six vaisseaux, ayant à bord 6000 hommes de troupes assez bien équipées : ainsi, la campagne contre les Péruviens est ouverte malgré tous les efforts de la diplomatie anglo-américaine.

- On écrit de Louvain, le 6 janvier :

« Notre ville agra cet hiver une représentation dramatique chaque semaine. La troupe de Gand, sous la direction de M. Delacroix , y viendra jouer tons les mercredi. Grâce en soient rendus aux chemins de fer qui permettent de si rapides déplacemens. »

La Société de la Nouvelle Haie vient de reprendre ses travaux, qui avaient été suspendus pour cause de réparations. Le prix de la voiture de charbon qui était antérieurement de vingt huit francs, a été fixé à vingt cinq. De semblables dispositions ne peuvent produire que les plus heureux effets , au moment où le froid se fait si vivement sentir. Nous espérons qu'il pourra en être de même dans les autres exploitations, car nous pensons que plusieurs houillères touchent à la fin de leurs travaux d'extension et pourront bientôt livrer des houilles à l'industrie et aux besoins domestiques.

-Tont le monde connaît l'immense fortune du prince d'Aremberg et ses vastes possessions. On assure que le nombre de personnes qui sont attachées à ses intérêts ou à son service s'élève à plusieurs centaines. Lorsque, le prince habite Bruxelles , soixante dix à quatre vingt personnes sont réunies dans son hôtel.

-Le conseil communal de Verviers a voté à l'unanimité, pour subvenir aux indemnités du chef des pillages, un emprunt de 250 mille francs, remboursable en 25 ans et amortipar fraction de 10,000 frs. annuellement, au moyen de cinq centimes additionnels sur les contributions directes.

- Le 23 décembre, M. le gouverneur a demandé aux colléges des bourgmestre et échevins la liste pour 1838 des personnes admises à l'art de guérir. Cette liste doit être produite pour le 25 janvier.

- Le 29 décembre, la députation du conseil provincial a appelé l'attention des autorités rurales sur les réglemens relatifs à l'entretien et à la police des chemins vicinaux, ainsi qu'à l'élagage des haies et des arbres qui les bordent. Cette partie du service public laisse heaucoup à désirer dans plu-sieurs communes, surtout dans celles dont les habitations ne sont point agglomérées. Des mesures de rigueur seront prises contre les propriétaires ou locataires qui ne se conformeront pas aux prescriptions des arrêtés en vigueur.

- On avait soulevé la question de savoir si, en cas de res. titution de l'amende de 60 francs, déterminée par la loi du 2 janvier 1835; sur la garde civique, cette restitution doit avoir lieu intégralement, ou bien si l'administration de l'enrégistrement a le droit de prélever sur cette amende 5 p. cent pour frais de régie.

M. le ministre des finances, ayant été saisi de cette ques tion, a décidé que cette retenue ne peut pas être considérée comme illégale et qu'elle doit être opérée sur les amendes en question comme sur les autres amendes attribuées aux

Le Journal des Flandres publie la pièce suivante : Les archeveques et éveques de la Belgique à MM. les curés de leurs diocèses.

Messieurs, nous avons appris avec peine que parmi les fidèles confiés à notre sollicitude pastorale, il y en a qui croient qu'ils peuvent sans blesser leur conscience, se faire recevoir dans les associations des francs-maçons, et en fréquenter les réunions.

» Comme il est de notre devoir d'empêcher qu'une erreur aussi nuisible au salut des âmes ne se propage, nous venons vous prier, messieurs, de porter à la convaissance de vos paroissiens, en publiant notre présente circulaire au prône, que les associations de francs-maçons qui existent dans vos diocèses, sous quelque dénomination que ce soit, tombent sous les défenses expresses et les coudamnations portées par les souverains pontifs d'où il résulte qu'il est rigourensement défenda d'y prendre part, ou de les favoriser d'une manière quelconque, et que ceux qui le font sont indignes de recevoir l'absolution, aussi longtemps qu'ils n'y ont pas sincèrement renoncé.

» Vous continuerez vous-mêmes, messieurs, à tenir ce principe pour règle invariable de votre conduite dans les fonctions du saint ministère. Vous profiterez avec prudence des occasions que ces fonctions vous offriront, pour exhorter vivement et supplier même en votre nom ceux de vos paroissiens qui ont eu le malheur de prendre part à ces associations illicites, de revenir promptement sur leurs pas : vous leur direz que rien ne peut les dispenser d'obéir à la voix de leur pasteur, de leur évêque, et surtout du souveraiu pontife,

chef suprême de l'église de Jésus-Christ, aux décisions duquel on doit se soumettre en tout ce qui regarde le salut, si l'on veut être chrétien : car celui qui n'écoute pas l'église, dit le sauveur, doit être regardé comme un payen et un publicain. Math. 18 v. 17.

n Recevez, messieurs, l'assurance de notre sincère af-

Donné en décembre 1837.

+ Englebert, archevêque de Malines. + Corneille . évêque de Liége. + François, évêque de Bruges. + Gaspar Jos., évêque de Tournai. + Nicolas Joseph, évêque de Namur.

Pour monseigneur l'évêque de Gand :

G. de Smet, vic. gén. L. Sonneville, vic. gén. Nous apprenous, ajoute le Journal des Flandres, que d'autres pièces fort importantes ont été communiquées par l'administration diocésaine à MM. les doyens et curés.

D'abord, une copie du texte latin, imprimé à Rome, de l'allocution de Grégoire XVI, relativement aux affaires de Cologne. Ensuite un exposé de la situation actuelle de l'association slamande pour la propagation de la foi, et une correspondance fort intéressante y relative, entre S. Em. le cardinal Fransoni, préfet de la congrégation de propagandà fide, et MM. les administrateurs de notre diocèse. Les sommes envoyées en Amérique depuis 1824, par l'association de Gand, pour soutenir l'œuvre des missions, montent à 200,000 fr.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

(Extrait du Moniteur du 9 janvier.)

Un arrêté royal du 31 décembre, porte ce qui suit : Voulant mettre le personnel du corps des mines en rapport avec les besoins nouveaux du pays et avec les devoirs qu'inpose au gouvernement la loi du 2 mai 1827.

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. ier. Le nombre des sous-ingénieurs des mines est porté à six. Ils sont attachés au service général des divisions, on adjoints aux ingénieurs de district, soit pour les aider dans l'exercice de leurs fonctions, soit pour les suppléer dans une partie déterminée de leur service; dans ce dernier cas, ils correspondent directement avec l'ingénieur en chef de la

2. Le nombre des conducteurs des mines est porté à vingtquatre, dont six de première, huit de seconde et dix de troisième classe. Les conducteurs sont placés sous les ordres immédiats de l'ingénieur en chef, des ingénieurs ou des sous ingénieurs auxquels ils sont spécialement attachés dans leurs services respectifs.

3. Les ingénieurs en chef sont, dans leurs divisions respectifs, les chefs de service. Ils sont en cette qualité chargés d'assurer la marche régulière de toutes les branches du service; seals ils correspondent directement soit avec le ministère ; soit avec les gouverneurs et les députations des conseils

4. Les traitemens sont fixés de la manière sqivante :

Ingénieur en chef de tre. classe, fr. 6,300; id. de 2e. id.; fr. 5,200, id. de 1re. classe, fr. 3,800; id. de 2e. id., fr. 3,200; sous ingénieur, fr. 2,000, conducteur de tre. classe. fr. 2,400, id. de 2e. id., fr. 2,000; id. de 3e. id., fr. 1,500, Lorsqu'un membre du corps remplit par intérim, sans qu'il y ait de titulaire, des fonctions supérieures à son grade, il lui sera alloué, en sus de son traitement propre, la moitié de la différence entre ce trailement et celui de la seconde classe du grade dont il remplit les fonctions, ainsi que les indemnité fixes et extraordinaires attribuées à ces fonctions. - Par arrêtés royaux de la même date:

Le sieur J. Bidaut, actuellement sous ingénieur des mines;

est promu au grade d'ingénieur de deuxième classe. Le sieur Fidèle Rucloux, actuellement conducteur de ame. classe des mines, remplissant provisoirement les fonctions de sous ingénieur dans le 5º district à Liége, est définitivement promu à ce grade. Le traitement y attaché lui sera payé à partir du 1er. janvier de l'année 1838.

Sont promus au grade de sous ingénieur des mines, les sieurs Mathieu Mueseler , actuellement conducteur de 2me. classe ; Félix Jochams, actuellement conducteur de 3me. classe; Paul De Crassier, idem.

Le sieur Edouard Scaussaire, juge de paix du canton de Mons, est nommé juge au tribunal de tre. instance de cette ville, en remplacement du sieur Willaumez, appelé à d'autres

Nous apprenons que Mile. Caroline Samuël se propose de donner un premier concert, le jeudi 18 de ce mois. Cette jeune artiste, âgée de 1/2 ans, est digne du plus vif intérêt : on se rappelle qu'élève de notre conservatoire, elle a eu plus d'un succès; un premier prix et une médaille en argent, lui ont été décernés, il y a environ deux ans. Mile. Samuel, qui depuis 18 mois a souffert d'une maladie assez grave, a consacré ses loisirs à donner des leçons à son jeune frère, aujourd'hui à peine âgé de 12 ans. La maîtresse et son jeune élève se feront entendre dans le concert qu'ils se proposent

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Mercredi 10 janvier, 7me. représentation du 5me. mois d'abonnement, LA MARQUISE, opéra comique en un acte. — SANS NOM, vaudeville en un acte. — Le 3º acte de la MUETTE. — La Tarentelle par Mme. Besancenot et Louise. — LE RAPIN.

On commencera à 5 412 heures.

Le 1er février, grande soirée napolitaine composée de concert, scènes comiques, proverbes, tombola et bal.

La souscription est ouverte tous les jours de 10 à 1 heures au bureau de location. Le prix est de 5 frs. par personne a toute place, chaque souscripteur recevra deux coupons de tombola, le billet pris au bureau n'aura droit qu'à un seul coupon. Les lots de la tombola, au nombre de 12, seront exposés au foyer du public, à dater du dimanche 7 jusqu'au lundi 22. La souscription sera fermée mardi 23.

MM. les titulaires qui désireraient conserver leurs loges, sont priés de faire retirer leurs coupons j eudi 18 du courant, avant 11 heures.

BISE, pharmadies, rue Pont 87s. , vo pa VERIVIENS, then M. PELITZER, rue APINTAY, vo p.

imprimate de 1.-Bies Nossane , vas de Possd'Or , a 612 , h Higgs

M. L. et A. POLAIN a FRÈRES,

RUE St. GANGULPHE, n. 658.

EN VENTE:

LES SIX CENTS FRANCHIMONTOIS,

DRAME HISTORIQUE EN 4 ACTES,

PAR THYS.

I volume 8º. Prix I franc.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 8 JANVIER.

Naissances, 6 garçons, 6 filles. Dècès, i garçon, 2 hommes, 2 femmes, savoir: D. J. Bia, âgé de 73 ans, sans profession, rue Hocheporte, époux de M. M. Moreau. — A. Hansens, âgé de 55 ans, journalier, faubourg d'Amercœur, célibataire. — M. L. Baiwir, âgée de 31 ans, sans profession, porte St-Leonard. — M. E. J. Lagauche, âgée de 28 ans, brodeuse, faubourg Saint-

ANNONCES.

BEAU QUARTIER A LOUER, rue Saint-Jean Baptiste.

DEUX QUARTIERS composés chaque de 4 pièces avec pompe, citerne, cave et grenier, A LOUER à des personnes sans enfans, au h. 602, rue St. Hubert.

LA VENTE DES MAISONS

Sises à Liége, rue Neuve, n. 434, rue des Ravets, n. 454,

NEUF RENTES,

PROVENANT DE LA SUCCESSION

DE M. JACQUES-JOSEPH MARCHIN

PRÉCÉDEMMENT ANNONCÉE POUR LE 28 DÉCEMBRE,

Aura lieu définitivement et sans faculté de surenchérir le seize janvier 1838, dix heures du matin, en l'étude à Liége, n. 592, du notaire KEPPENNE, cù les titres de propriété et le cahier des charges sont déposés.

Vente par licitation

D'UNE PART DE HOUILLÈRE.

MARDI 16 JANVIER 1838, A 2 HEURES DE RELEVÉE, Chez BARÉ TROKAY, A St.-GEORGES,

Le notaire DIEUDONNÉ

EXPOSERA EN VENTE AUX ENCHERES,

Pardevant M. le juge de paix du canton de Bodegnée, 6,64es et 3,4 d'un autre 64es, appartenant à Toussaint Joseph Gonda, enfant mineur, dans la houillère d'Oulhaye, com-mune de St Georges, à 314 de lieue de la Meuse. Les produits de cette houillère; sont de bonne qualité et

d'un débit assuré.

Une nouvelle bure est commencée, pour en former une

grande exploitation. S'adresser audit notaire, pour voir les conditions de la vente, les plans de surface et des coupes des couches. 2366

CHOCOLAT

FABRIQUÉ A LA MÉCANIQUE.

Au nº 32, rue du Pont d'lle, on vient de recevoir un assortiment de CHOCOLAT, de divers prix et qualités: Chocolat ordinaire, idem à la Vanille, à la Canelle, au Salep, etc. depuis 55 cents jusqu'à 1 florin 25 cents le demi-kilo.

LES 29. 30 ET 31 JANVIER, A 9 HEURES DU MATIN,

Les héritiers de Madame veuve DETRIXHE, née DEMANY,

FERONT PROCÉDER

par le ministère des notaires BOULANGER et RENOZ en l'étude de ce deruier, au hout de la rue du Pot d'Or, à Liége,

A LA VENTE AUX ENCHERES

DESIMMEUBLES CI-APRÈS DÉSIGNES,

DÉPENDANT DE LA SUCCESSION DE LA DITE DAME, SAVOIR :

LE LUNDI 29 JANVIER.

COMMUNE DE HERMALLE.

1. QUATRE PIÈCES DE TERRES, situées commune de HERMALLE, contenant on hectare, 46 ares, 80 centiares. COMMUNE DE HACCOURT.

2. CINQ PIÈCES DE TERRE, située commune de HAC-COURT, contenant 93 ares to centiares.

COMMUNE DE FEXHE-SLINS.

3. CINO PIÈCES DE TERRE, situées à Fexhe Slins, contenant I hectare 83 ares 10 centiares.

COMMUNE DE GLONS.

4. TREIZE PIÈCES DE TERRE, situées commune de Glons, contenant 5 hectares 97 ares.

5. DEUX PIÈCES de TERRE, situées commune d'Oupeye contenant 1 hectare 13 ares 75 centiares.

LE MARDI 30 JANVIER.

COMMUNE D'HEURE LE ROMAIN.

6. VINGT SIX PIÈCES de TERRE et deux petites maisons, situées commune d'Heure le Romain, contenant 9 hectares

COMMUNE DE HERMÉE.

7. SEIZE PIÈCES de TERRE, situées commune de Hermée, contenant 9 hectares 83 ares 45 centiares.

LE MERCREDI 31 JANVIER.

COMMUNE DE HOUTAIN ST. SIMÉON.

8. QUARANTE DEUX PIÈCES de TERRE, situées commune de Houtain St. Siméon, contenant 11 hectares 7 ares.
Tous ces immeubles sont détaillés avec les noms de ceux qui les exploitent dans des placards qui seront affichés aux lieux accoutumés et distribués tant à Liége chez les notaires BOULANGER et RENOZ que dans les différentes communes

de leur situation.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de la vente en l'étude desdits notaires, et voir les plans du cadastre qui sont déposés en celle dudit notaire RENOZ.

EAU ADMIRABLE ONDONTALGIQUE, DE P.-J. LEBRUN, Seul dépôt pour Liège, chez GILLON NOSSENT,

rue du Pont-d'Ile , nº 32. Cette EAU, nommée à juste titre admirable, est le plus puissant des spécifiques connus pour la conservation et le rétablissement des dentures. Ses vertus seront facilement appréciées par les personnes qui en feront usage: elles reconnaîtront qu'elle enlève de suite le tartre des dents qu'elle dissipe les mauvaises odeurs de la Louche, qu'elle guéri en ped'instans l'atonie des gencives, les aplites, les ulcères elle est merveilleuse pour le scorbut, non seulement comme remède, mais encore comme préservatif; elle donne à l'émail des dents une blancheur éclatante; appliquée pure sur les dents cariées, deux ou trois fois le jour, au moyen d'un peut de coton introduit dans la dent, elle arrête la carie, assainit le reste de la dent, et permet de la conserver. Les personnes qui feront usage de cette eau reconnaîtro: t facilement que nous n'avons nullement exagéré les qualités qui doivent la faire préférer à tous les spécifiques connus destinés au même usage. Prix un franc la bou-

AVIS ESSENTIEL.

La Pate pectorale de REGNAULD ainé.

PHARMACIEN A PARIS, RUE CAUMARTIN, N. 45,

Se vend depuis plus de dix ans dans toute la Belgique, et y jouit d'une célébrité justement méritée, pour la guérison des Rhumes, Catarrhes, Coqueluches, Asthmes, Enrouemens et Affections de Poitrine.

La vogue toujours croissante de ce Pectoral ayant donné lien à plusieurs contrefaçons, nous prevenons le public que la vraie PATE de REGNAULD aine ne so délivre que dans des boîtes revêtues de la signature de M. REGNAULD aîné, inventeur et du cachet de M. FRERE de Paris, élève et successeur de M. REGNAULD aîné et le seul propriétaire de la Pâte qui porte ce

Dépôts établis en Belgique : A HERVE, chez M. Aug. GAROT, pharmacien; à HUY, chez M. BASTIN, pharmacien droguiste; à LIEGE, chez M. FROID-BISE, pharmacien, rue Pont d'Ile, 831; à VERVIERS, chez M. PELTZER, rue SPINTAY, 204.

CHEZ LE ROUX, BERTHOT, FRANÇOIS ET C' LEMAIRE; TIRCHEN, PERICHON, CHÉON.

NOUVELLES LECONS FRANCAISES,

LITTÉRATURE ET DE MORALE,

RECUEIL

EN PROSE ET EN VERS,

DE MORCEAUX CHOISIS DANS LES MEILLEURS AUTEURS DES DEUX DERNIERS SIÈCLES,

et dans la littérature contemporaine.

OUVRAGE

dans les universités, les collèges et les pensionnats. CINQUIÈME ÉDITION

DEUX BEAUX VOLUMES PETIT IN-OCTAVO

CONTENANT

LA MATIÈRE DE 6 VOLUMES ORDINAIRES, PRIX 5 FR.

ET 6 FR. PASSÉ LE 15 JANVIER.

ABRÉGÉ

l'histoire de Napoléon

MM, DE NORVINS, GOURGAUD ET LAS CASES. BE JOLI VOLUME in-18 orné d'une vignette

L'EMPERSUR A AUSTERLITZ

PRIN I 60 CENTIMES.

Ces ouvrages se trouvent aussi chez les éditeurs DEMORTIER FRÈRES imprimeurs à PRUXELLES. rue Léopold , faubourg de Namur.

PASTILLES PECTORALES

Au BAUME DE TOLU, d'HAYWARD, de Londres, avantagensement connues depuis long-temps par leur efficacité contre les Rhumes opiniatres , la toux , l'enronement , l'asthme , la coqueluche et autres affections de poitrine et d'estomac. Prix : 2 frs. la boîte au dépôt , chez M. DAVREUX , pharmacien, place du marché, nº 9, où l'on trouve également les PILULES ÉCOSSAISES purgatives d'ANDERSON, à 1. 60 c.

BOURSES.

la boîte, avec l'instruction.

Cinq pour cent, Trois pour cent, Act de la B'de Fc. Napl. Cert. Falc. Esp. Ardoin 1834.	108 0 78 8 2560 • 98 0 21 •	Belg	D. diff. s. int. Dt. pas. s. int. iq. Empr. 1832 que de Belg.	4 518
---	---	------	--	-------

BRUXELLES, LE Q JANVIER.

DRUMBERS, LE 9 JANVIER.								
ı	FONDS BELGES ET ÉTRANGERS. SUITE DES ACTIONS.							
ı	Dette activ. 2 112.	54 318	P	S. d'Ougrée	200 010			
	Emp. Rotsch.,	101 114 et	P	S Sars Lonch .	000 010			
	» Fin cour	101 114	P	Che de fer	20 - 10			
1	. 1836 , 4 °Io	פות ממ	4	S. de Vennes	an ara			
ı	. Fin cour.	יחום מת	201	Bat. à V. Anv.	00 010			
ı	E. de la ville 1832	100 314		S. St. Léona.	103 nja			
L	HOLL. Dette active		1	S. Chatelin	ann sin			
I	Rente domaniale	98 112	- 51	S. Verreries	מום ממם			
ı	AUTRICHE, Métall	105 nin		Eel. gaz. rés	מות מח			
H	NAPLES. Falconnet	91 112	10	S. Raffinerie	ina nin			
1	Espac. Dette act.	20 mjs	P	Verr Charl	מות ממת			
١	Fin cour.		40	Expl. l'Espér.	ana nia			
1	* pr. 1 m. d. 1.	20 D. 4	P	Des Brasseries.	ala aus			
ì	différée 1830.	00 010		Librairie H	מום ממ			
1	• • 1835.	פות פת	199	Typogr. W	מומ ממ			
١	· dette passive.	- s s p	200	Fabr. Tapis	פות ממת			
1	PORT. Dona Maria			Fabr. de fer	222 210			
1	BRESIL 1824		A	Mutual, ind	113 010			
1	ROME. 1831	100 112	P	C. de Bruges, , .	000 010			
1	_	2. 14000	in	H. F. Monc	000 10			
и	CHANGES.	And the state of t	- 3	Libr. Meline	no nin			
1	AMST. ct. jours		A	S. act. réun	105 114			
ı	Long. ct. jours			S. de Fleu	מות ממ			
å	Paris, ct. jours	pair	P	100 to 10 to	פות מסמ			
ı	ACTIONS IND	USTRIELLES	198	Librairie Sc	no nin			
ı	Soci. Gén. en fl	11 801	A	Fab. Pianos.	I so slo			
	em. de Par.		. A	III. T. Dovine	. 10 20 20			
ì	Société, de Com.			Hoyoux				
Ť	Banque de Belg.		2-5	Fabr. de pap	oja 000 H			
li	S. Samb. et O.			Lits de fer	ala 000 B			
1	Haut Fourneaux .		P	CHEMINS DE FER.	ared all			
S	Charbon. Elena.		mi	De Par. à St Ger	200 010			
	Banque Foncière		3	à V.r. d				
	Ch. H. et W		1	p riv. g				
	Ch. Sclessin		1	De Mulh, à Th	מומ מממ			
	Entrep. Industr.		-01	Cologne	. 0000 sis			
	Ch. Lev. du Fl.		061	Luxembourg				
				0				

Imprimerie de J.-Bte. Nossent, rue du Pot-d'Or, nº 622, à Liége.